

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Université d'Été de la Vannerie 2026

Présentation générale

Le CFPPA de la Haute-Marne lance un **appel à manifestation d'intérêt** pour la sélection des intervenants de la prochaine édition de l'**Université d'Été de la Vannerie**, qui se tiendra **du mardi 7 au vendredi 10 juillet 2026** sur le site du CFPPA à Fayl-Billot.

L'Université d'Été de la Vannerie a pour vocation de rassembler des artisans, formateurs et passionnés autour de la transmission des savoir-faire liés au tressage et à la vannerie, dans une dynamique de partage et d'expérimentation. Les stages proposés peuvent aborder tous types de techniques, matériaux et approches de la vannerie d'osier ou d'autres matériaux : il n'y a **pas de thème imposé** pour cette édition.

1. Public et format des stages

- **Public visé** : professionnels de la vannerie et amateurs très avancés.
- **Durée type** : 4 jours, du mardi au vendredi.
- **Effectif souhaité** : 8 à 10 stagiaires par groupe
- **Matériel et osier** : Chaque intervenant est **responsable de l'approvisionnement en matériaux nécessaires** à la réalisation de son stage (osier, fibres, éléments naturels, supports, etc.). Le CFPPA **ne prend pas en charge** l'achat ni la logistique des matériaux.
Les intervenants factureront au CFPPA le coût de la matière première qu'ils apportent, incluant si besoin les frais de transport associés.
- **Organisation pédagogique** : chaque intervenant conçoit et anime son stage en **autonomie totale**.

2. Conditions financières et contractuelles

Les intervenants peuvent :

- soit être **rémunérés à la vacation** à hauteur de 42.32€ brut / h pour les heures de formation
- soit, s'ils disposent d'un **numéro de déclaration d'activité (NDA)** en tant qu'organisme de formation, proposer une **prestation de formation** facturée au CFPPA.

Dans le cas de la fourniture de l'osier ou de matériaux nécessaires à la formation, un devis frais de transport inclus devra être fourni.

La proposition financière devra rester **raisonnable et cohérente**.

Un **hébergement sur site** pourra être proposé aux intervenants à tarif négocié (repas non pris en charge).

3. Contenu du dossier de candidature

Les candidats sont invités à déposer un dossier comprenant :

1. **Une présentation du stage proposé**, précisant :
 - le titre du stage ;
 - les objectifs et les compétences visées ;

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

C.F.P.A. de la Haute-Marne

2 Place de la Mairie – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.59.90

E-mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr / Site : <http://lpahorticole.faylbillot.fr>

- le déroulé indicatif sur les 4 jours ;
- le public concerné ;
- les besoins techniques ou logistiques (espace, matériel, outillage, trempage, etc.).

2. **Un descriptif de la pièce ou des pièces** qui seront réalisées durant le stage, accompagné de **photos d'illustration**.
3. **Une brève autobiographie** présentant le parcours, les réalisations et l'expérience en animation de stages de vannerie, accompagnée d'une **photo de portrait**.
4. **Une proposition financière détaillée** (vacation ou prestation).

4. Sélection des propositions

Les propositions reçues feront l'objet d'une mise en ligne et d'un **vote ouvert à la communauté des stagiaires et clients habituels du CFPPA de Fayl-Billot**.

L'équipe du CFPPA se réserve toutefois le droit de **ne pas soumettre au vote** toute proposition ne respectant pas les règles de soumission ou ne correspondant pas à l'esprit et aux exigences qualitatives de l'Université d'Été de la Vannerie.

Ce vote servira de base à la programmation finale des stages de l'Université d'Été 2026.

En complément du vote, **le tarif proposé par chaque intervenant** sera pris en compte dans l'analyse des dossiers.

Un **comité de sélection composé de membres de l'équipe du CFPPA** procédera à la décision finale, en s'appuyant sur :

- les résultats du vote du public,
- la cohérence financière des propositions,
- et la recherche d'une programmation **diversifiée, qualitative et équilibrée**.

Les résultats seront communiqués **en février 2026**.

5. Modalités de candidature

Les candidatures seront recueillies via un **formulaire en ligne** disponible à l'adresse :

<https://tally.so/r/mBPBaN> .

- **Date limite de dépôt** : dimanche 4 janvier 2026.
- **Annonce des résultats** : février 2026.
- **Contact** : CFPPA de la Haute-Marne – Fayl-Billot, uniquement par mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr

6. Diffusion de l'appel

Cet appel à manifestation d'intérêt est **diffusé publiquement** (site internet du CFPPA, réseaux sociaux, mailings professionnels).

Le CFPPA de la Haute-Marne remercie par avance les artisans, formateurs et créateurs qui souhaitent contribuer à la vitalité et à la transmission des savoirs liés à la vannerie lors de cette nouvelle édition de l'Université d'Été.

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

C.F.P.A. de la Haute-Marne

2 Place de la Mairie – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.59.90

E-mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr / Site : <http://l pahorticole.faylbillot.fr>